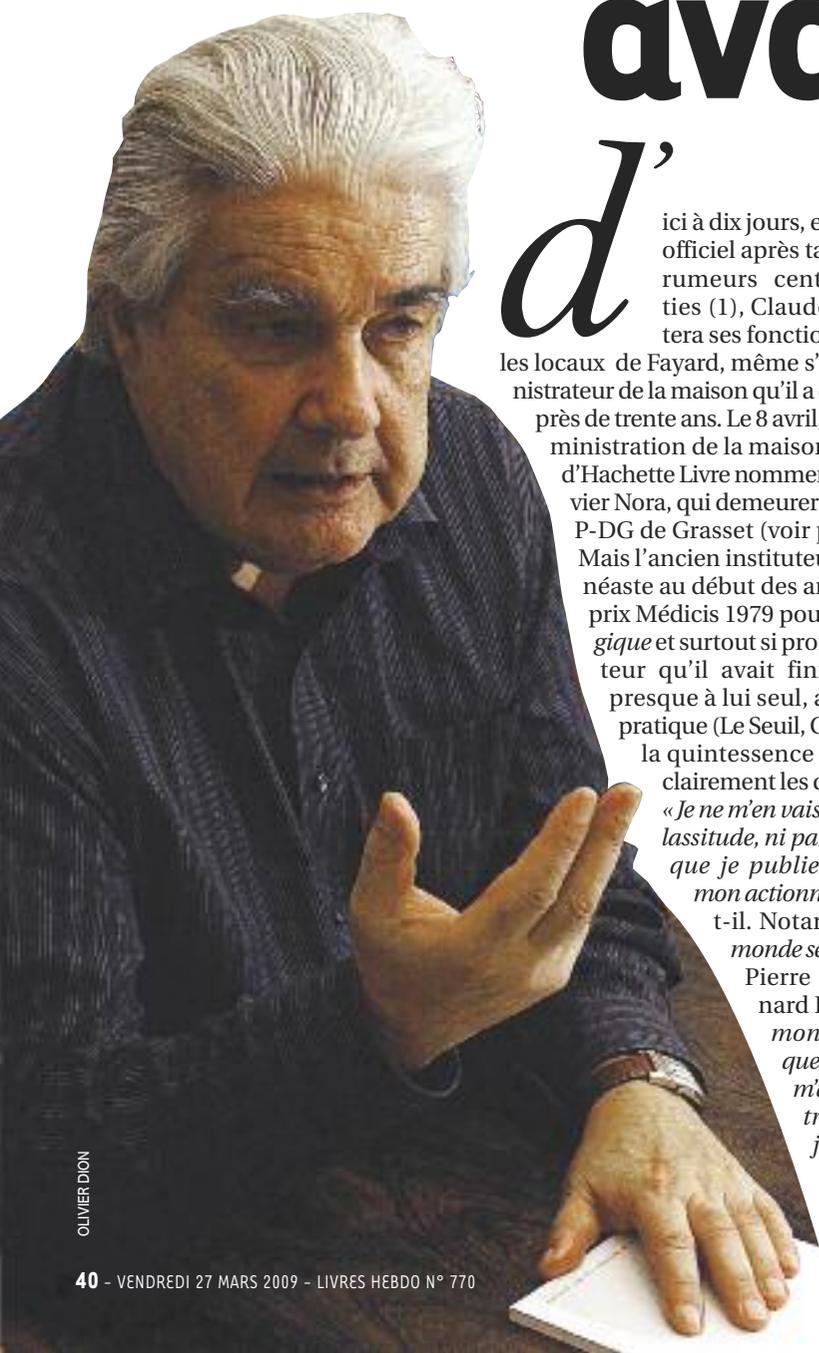


SUCCESSION. A la veille de quitter ses fonctions, le 8 avril, le P-DG de Fayard explique les raisons de son retrait, précise le rôle qu'il compte jouer et revient sur sa « chance » d'être tombé dans une « bonne période » où il a pu exercer son métier en toute liberté.

Claude Durand avant, après



*d'*ici à dix jours, et cette fois c'est officiel après tant d'années de rumeurs cent fois démenties (1), Claude Durand quittera ses fonctions de P-DG et les locaux de Fayard, même s'il restera administrateur de la maison qu'il a dirigée pendant près de trente ans. Le 8 avril, le conseil d'administration de la maison filiale à 100 % d'Hachette Livre nommera à sa place Olivier Nora, qui demeurera parallèlement P-DG de Grasset (voir page suivante). Mais l'ancien instituteur, un temps cinéaste au début des années soixante, prix Médicis 1979 pour *La nuit zoologique* et surtout si profondément éditeur qu'il avait fini par incarner presque à lui seul, après 45 ans de pratique (Le Seuil, Grasset, Fayard), la quintessence du métier, met clairement les choses au point. « Je ne m'en vais ni par ennui ou lassitude, ni parce que les livres que je publie dérangeront mon actionnaire », souligne-t-il. Notamment avec *Le monde selon K*, le livre de Pierre Péan sur Bernard Kouchner, « j'ai montré récemment que je savais encore m'amuser ; et d'autres projets que j'ai préparés verront le jour dans les prochains mois. »

« En revanche, précise-t-il, j'ai passé 70 ans, dont 52 d'activité professionnelle et, gros fumeur à l'époque, j'ai eu en 1995 un accident respiratoire dont je garde un handicap. Si je suis à l'aise au bureau, je manque de souffle pour représenter la maison à l'extérieur et courir après les auteurs. »

Transmettre la mémoire. Dans les mois qui viennent, Claude Durand compte travailler « en parfaite harmonie avec Olivier Nora » à la transmission de la mémoire et de l'information. « Je vais l'initier à la diversité de cette maison qui comprend des marques et des secteurs très différents, une "maison-complexe" au sens du complexe industriel », plaisante l'éditeur. Celui-ci s'installera, toujours rue du Montparnasse, dans un bureau de l'immeuble de Larousse et d'Armand Colin, autres filiales d'Hachette Livre, mitoyen de celui de Fayard, « auquel il peut être relié à plusieurs niveaux », a-t-il observé.

Car Claude Durand va continuer de suivre lui-même « entre 20 et 40 auteurs » de Fayard. Le 23 mars, il a posté un courrier explicatif à tous ceux, français et étrangers, qu'il connaît de longue date, même s'il ne les suit pas tous directement : Jean Favier, Jean Tulard, Jean Delumeau, Ismail Kadaré, Max Gallo, Elisabeth et Robert Badinter, Jacques Attali, Hélène Carrère d'Encausse, Erik Orsenna... entre autres. L'organisation de la gestion des droits d'Alexandre Soljenitsyne, dont il est chargé, a été précisée avec Natalia Soljenitsyne. Tandis que Fayard restera le gestionnaire des droits de l'écrivain russe, Claude Durand exercera le droit moral en tant qu'« exécuteur littéraire ».

Alors que son retrait s'accompagne d'un rapprochement de Fayard et Grasset, qui ont toujours entretenu des rapports pour le moins... tendus, Claude Durand admet qu'« il y a eu une période de rivalité. Je

connais Grasset de l'intérieur, rappelle l'éditeur, qui y a travaillé de 1978 à 1980. A l'époque, Grasset prédominait face à Fayard, très instable. Est-ce que l'acquisition par Fayard d'une continuité de direction, qui a produit un rééquilibrage, a suscité quelques froncements de sourcils ? » demande-t-il malicieusement. Aujourd'hui, en tout cas, « cela s'est atténué, la situation s'est pacifiée », assure-t-il. Certes, « les valeurs des deux maisons sont différentes, mais elles peuvent apparaître comme complémentaires, et je prends en considération le vœu de l'actionnaire. Je pense que le rapprochement ne fonctionnera que si la culture des deux maisons est préservée, souligne toutefois Claude Durand. On peut rationaliser les moyens, mais je suis toujours pour la diversité. »

« Je ne m'en vais ni par ennui ou lassitude, ni parce que les livres que je publie dérangeraient mon actionnaire. Si je suis à l'aise au bureau, je manque de souffle pour représenter la maison à l'extérieur et courir après les auteurs. »

Une autonomie exceptionnelle.

Pour sa part, le P-DG de Fayard se félicite d'avoir bénéficié d'une autonomie exceptionnelle. « Je peux m'estimer très heureux d'être tombé dans une bonne période et d'avoir pu accumuler suffisamment d'expérience et d'auteurs importants pour acquiescer la liberté, que certains trouvent peut-être excessive, de faire ce que j'ai envie de faire, dit-il, reconnaissant qu'à l'avenir les contraintes financières risquent de peser davantage.

On constate un poids de plus en plus inquiétant des best-sellers programmés. On n'a plus la notion du temps long, regrette-t-il. Désormais, on envisage de publier le prochain titre d'un auteur en fonction de ses résultats de vente au 31 décembre, plutôt que se demander si son livre sera bon. Qu'aurait fait Gaston Gallimard devant les scores du premier Gide ? »

« Ce qui menace l'éditeur, et le phénomène s'est aggravé dans les dix dernières années, c'est l'absence de constance face aux auteurs auxquels il croit, qui achoppe devant le chiffre », poursuit Claude Durand, qui juge dangereux de renoncer au principe de péréquation en spécialisant certaines maisons dans les best-sellers et d'autres dans les sciences humaines. S'il avait un conseil à donner à un jeune éditeur, ce serait d'« oser, se fier à sa foi dans un projet, fuir l'effet miroir : ne pas chercher à faire ce qui marche déjà, mais cultiver sa différence ».

FABRICE PIAULT

(1) Voir notamment notre interview de Claude Durand dans LH 585, du 21.1.2005, p. 64.

UN PÔLE DE PRÈS DE 40 M€

Avec le même président, Grasset et Fayard représentent un chiffre d'affaires global annuel d'environ 40 millions d'euros. Créée en 1907, Grasset et Fasquelle a réalisé en 2007 (1), avec 47 salariés, un CA de 17,5 millions d'euros (- 11 % par rapport à 2006). Son catalogue de 1 300 titres en littérature (fiction) mais aussi en essais et documents, poche (« Les cahiers rouges »), jeunesse et pratique s'est enrichi de 165 nouveautés et nouvelles éditions l'an dernier. La librairie Arthème Fayard, fondée en 1857, également détentrice de Mille et une nuits, Pauvert et Mazarine, affiche pour 2007, avec 41 salariés, un CA de 21,8 millions d'euros (- 6,7 %). Avec 5 000 titres au catalogue (essais et documents, sciences humaines, littérature, sciences, référence), elle a publié 297 nouveaux titres en 2008.

F. P.

(1) Hachette n'a pas communiqué les données 2008.

« RIVALISER AVEC LES GRANDS »

En confiant Grasset et Fayard à Olivier Nora, le P-DG d'Hachette Arnaud Nourry veut créer un pôle littéraire plus puissant sur le marché mondial des droits.

Une information peut en cacher une autre. Le départ de Claude Durand, qui a profondément marqué l'édition de littérature générale pendant plus de quarante ans, de son poste de P-DG de Fayard, fait justement les gros titres de la presse. Mais l'annonce du rapprochement, au sein d'Hachette Livre, de Grasset et Fayard, n'est pas moins significative de l'évolution de l'édition. Dans un premier temps, les deux maisons ne partageront que leur P-DG, Olivier Nora, 49 ans, normalien, ancien responsable du Bureau du livre français à New York avant de diriger Calmann-Lévy puis, à partir de 2000, Grasset. Depuis l'annonce, le 23 mars dans un communiqué d'Hachette, de sa nomination à la tête de Fayard lors du prochain conseil d'administration de l'entreprise, le 8 avril, celui-ci a préféré ne pas s'exprimer publiquement. Il se concentre sur ses contacts avec le personnel et les auteurs, le plus souvent surpris de voir associées deux maisons qui cultivaient jusque-là une rivalité non dissimulée. Mais l'objectif est bien, confirme le P-DG d'Hachette Livre, Arnaud Nourry, de constituer « un ensemble plus puissant, de taille à rivaliser avec les grandes maisons de littérature générale » sur le marché mondial des droits.

Arnaud Nourry a encore en mémoire la douloureuse expérience des enchères, en juin 2008, pour le best-seller de Carlos Ruiz Zafon, *L'ombre du vent*.

« Avec mon soutien, Grasset était monté à près d'un million d'euros, mais Laffont l'a emporté avec une offre bien supérieure, regrette-t-il.

Il nous faut grouper les ressources, les talents, les compétences en e-marketing pour être en mesure de participer à ces grands jeux d'enchères. »

Pour autant, « nous allons nous hâter lentement », souligne Arnaud Nourry. Pour définir la nouvelle structure (société commune ? société de moyens en commun ?...), qui pourrait ne sortir des limbes qu'en fin d'année, voire au début de l'année prochaine. « Olivier Nora va prendre le temps de rencontrer les uns et les autres. Je ne mettrai aucune pression. C'est un sujet qui mérite une réflexion tranquille », précise-t-il, conscient que le rapprochement de Grasset et de Fayard « peut provoquer un petit choc culturel dans le milieu », mais convaincu que, « sur trois ans, cela a du sens ».

En tout cas, pour le P-DG d'Hachette Livre, ce ne sont pas les performances médiocres affichées récemment par les deux maisons (voir encadré ci-contre) qui justifient leur rapprochement. « Sur cinq ans, Grasset et Fayard n'ont pas de problème d'équation économique. L'idée n'est pas d'économiser, mais de développer l'ensemble », dit-il. Et de préciser que cette décision stratégique, qui vise à faire émerger une grosse maison de littérature générale dans le groupe, n'annonce aucun plan de regroupement des autres (Stock, Lattès, Calmann-Lévy, Hachette Littératures, Deux Terres).

« En littérature, les petites maisons mobiles et talentueuses s'en sortent très bien. »

F. P.

A gauche, Arnaud Nourry, P-DG d'Hachette Livre et à droite, Olivier Nora, P-DG de Grasset et désormais de Fayard.



PHOTOS : OLIVIER DION